



392 000 personnes pauvres dans les Pays de la Loire : profils et disparités territoriales

Dans les Pays de la Loire, 392 000 personnes sont en situation de pauvreté en 2013 : elles disposent de moins de 1 000 euros par mois par unité de consommation. La Sarthe est le département le plus touché avec un taux de pauvreté de 12,9 %, contre 10,9 % dans la région. Les personnes pauvres vivent majoritairement au sein de familles avec enfants. Dans un cas sur deux, le salaire est la source principale de revenus déclarés par le ménage. Les disparités territoriales sont marquées. Les territoires les plus fragiles se situent aux frontières des départements : le Castelbriantais en Loire-Atlantique, l'est du Maine-et-Loire, le nord de la Mayenne, le nord et le sud de la Sarthe, l'est de la Vendée. Le marché du travail y est souvent fragilisé et le développement des services ne compense pas toujours les pertes d'emplois industriels et agricoles.

Pierre Chaillot, Christophe Fouchard, Insee

Bien que les conditions socio-économiques soient favorables dans les Pays de la Loire (chômage moindre, meilleure insertion des jeunes sur le marché du travail, emploi féminin plus fréquent, etc.), 392 000 personnes sont en situation de pauvreté monétaire en 2013. Elles disposent de moins de 1 000 euros par mois et par unité de consommation (*définitions*). Elles représentent 10,9 % des Ligériens. Selon leur configuration et leur situation sur le marché du travail, certains types de ménages sont davantage touchés par la pauvreté. Dans le cadre de la territorialisation du plan contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, mieux connaître le profil des personnes fragilisées selon les territoires permet d'adapter les politiques localement.

Les personnes pauvres vivent majoritairement au sein de familles avec enfants

Dans les Pays de la Loire, deux personnes pauvres sur trois appartiennent à des familles avec enfants (*figure 1*). Le nombre de personnes présentes dans le ménage, et notamment les enfants, a un impact sur la pauvreté du ménage. Les couples avec

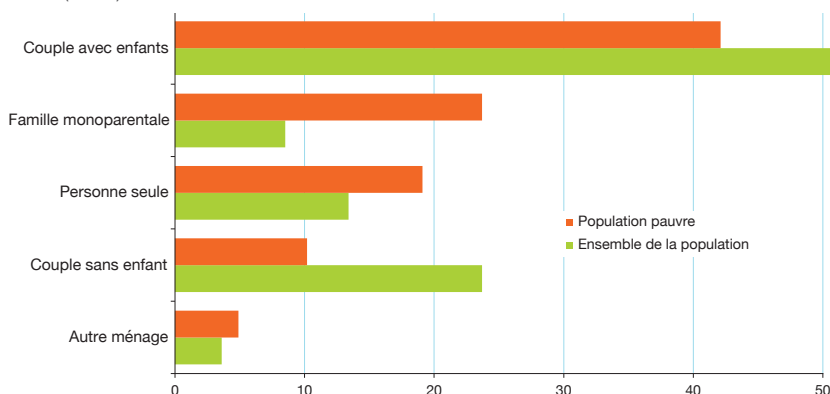
enfants sont la configuration familiale la plus fréquente : 164 000 personnes pauvres vivent dans ce type de ménage. Leur taux de pauvreté (9 %) (*définitions*) est néanmoins parmi les plus faibles compte tenu de la présence fréquente de deux actifs au sein du ménage.

Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté : un quart des personnes pauvres vit dans ce type de

ménage contre seulement une personne sur dix parmi la population régionale. Disposer d'un seul revenu pour plusieurs personnes fragilise la situation du ménage, et concilier vie professionnelle et familiale peut s'avérer plus compliqué. Contrairement aux autres configurations familiales, les familles monoparentales sont autant touchées par la pauvreté dans la région qu'au niveau national

1 Deux personnes pauvres sur trois appartiennent à une famille avec enfants

Répartition des personnes dans les Pays de la Loire selon la configuration familiale en 2012 (en %)



Lecture : 42 % des personnes pauvres vivent au sein de couples avec enfants, alors que 51 % de l'ensemble de la population des Pays de la Loire vivent dans ce type de ménage.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012.

(taux de pauvreté de 30 %). Elles ont davantage d'enfants : 54 % en ont au moins deux, soit 2 points de plus que la moyenne métropolitaine. À ressources égales, le revenu disponible par personne est moindre et le risque de précarité est plus élevé.

Dans les Pays de la Loire, 120 000 enfants sont pauvres, soit un tiers des personnes en situation de pauvreté.

La moitié des personnes pauvres appartient à un ménage déclarant principalement des salaires

Travailler ne préserve pas totalement de la pauvreté : la moitié des personnes pauvres appartient à un ménage déclarant principalement des salaires (figure 2, définitions). Les prestations sociales ne constituent pas un revenu déclaré à l'administration fiscale, aussi elles ne sont pas prises en compte ici. En 2014, dans les Pays de la Loire, 26 % des ménages allocataires de la Caisse d'allocations familiales (CAF) parmi les moins de 65 ans ont au moins la moitié de leurs revenus composés de prestations sociales. La pauvreté monétaire peut être liée au nombre de personnes travaillant dans le ménage, mais également à la précarité de l'emploi (alternance de périodes d'emploi et de chômage, temps partiel, salaire horaire faible, etc.). Le salaire perçu peut être très faible. Le salaire protège malgré tout de la pauvreté : 8 % des personnes appartenant à un ménage dont le salaire constitue la source principale de revenus déclarés sont pauvres, soit le taux de pauvreté le plus faible des différents types de revenus principaux. Dans la Sarthe, cette part s'élève à 10 %.

Les ménages dont les allocations chômage constituent la source principale de revenus déclarés sont les plus touchés par la pauvreté : 46 % des personnes appartenant à ce type de ménage sont en situation de pauvreté. Leur taux de pauvreté atteint 55 % dans la Sarthe et 52 % en Mayenne. Dans la région, 11 % des personnes pauvres sont dans cette situation. Seules les personnes indemnisées par l'assurance chômage sont identifiées, soit la moitié des demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi.

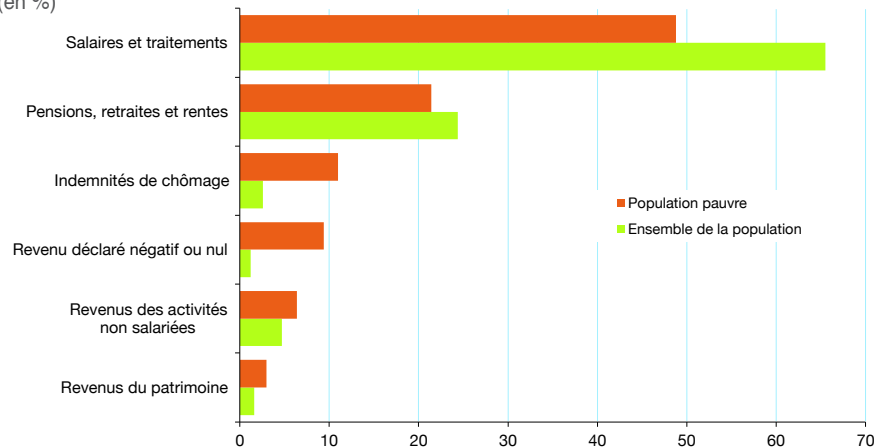
Les retraités sont également exposés à la pauvreté : 21 % des personnes pauvres appartiennent à un ménage dont les revenus déclarés sont principalement constitués de pensions de retraite. Cette part est plus élevée en Vendée (26 %), où les personnes de 65 ans et plus sont plus présentes (20 % de la population, soit 3 points de plus que dans la région). Dans les Pays de la Loire, le taux de pauvreté des personnes vivant dans ce type de ménage est de 9 %.

Salaires et retraites constituent deux tiers des ressources des plus modestes

Dans les Pays de la Loire, deux tiers des ressources dont disposent les 10 % des

2 Une personne pauvre sur deux appartient à un ménage qui déclare principalement des salaires

Répartition des personnes dans les Pays de la Loire selon l'origine principale des revenus déclarés (en %)



Lecture : 49 % des personnes pauvres vivent dans un ménage qui déclare principalement des salaires à l'administration fiscale, alors que 66 % de l'ensemble de la population des Pays de la Loire déclarent principalement ce type de revenu.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2012.

personnes les plus modestes (1^{er} décile de niveau de vie) sont des revenus déclarés : salaires, revenus d'activités non salariées, indemnités de chômage, pensions de retraite, ou revenus du patrimoine. En complément, les prestations sociales se décomposent en prestations logements (13 % des ressources), en minima sociaux (13 %) et en prestations familiales (11 %). Dans la région, la part des prestations sociales dans les ressources est plus élevée dans la Sarthe (42 %) et plus faible en Vendée (29 %).

Malgré les prestations sociales, le niveau de vie du 1^{er} décile reste inférieur à 1 000 euros par mois (figure 3). Les personnes qui vivent dans ces ménages sont donc considérées comme pauvres. À titre de comparaison, en 2013, le RSA socle s'élève à 490 euros par mois pour une personne seule.

En revanche, à partir du 2^e décile de niveau de vie, les revenus déclarés dépassent à eux seuls le seuil de 1 000 euros par mois par unité de

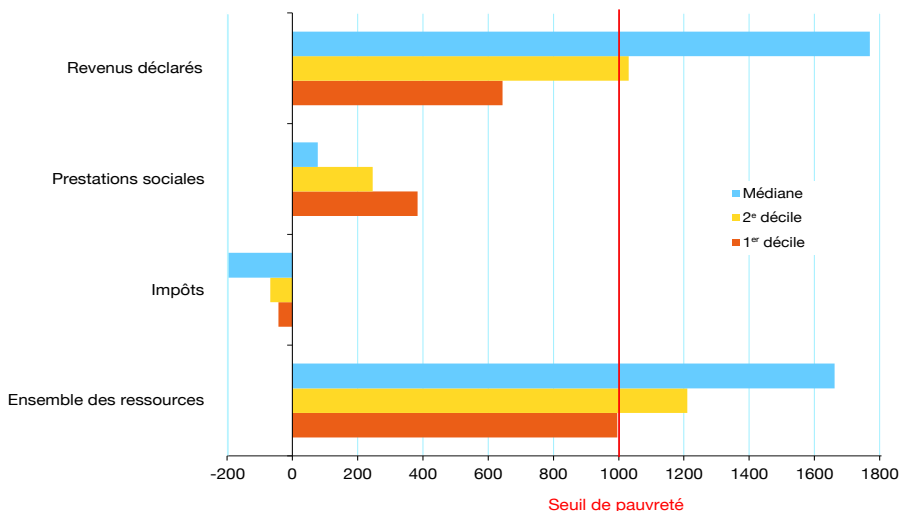
consommation. Les revenus déclarés par les personnes ayant un niveau de vie médian sont quant à eux trois fois plus élevés que ceux du 1^{er} décile. Après impôts et prestations sociales, cet écart est réduit de moitié. Par ailleurs, certains ménages ne recourent pas aux prestations auxquelles ils ont droit. En France métropolitaine, un tiers des ménages éligibles au RSA socle n'y recourt pas en 2011. En lien avec leur objectif de redistribution, les prestations sociales varient avec le revenu, mais également selon la composition familiale. Elles sont plus importantes pour le 1^{er} décile : 384 euros par mois, contre 246 euros pour le 2^e décile.

Davantage de personnes fragilisées en périphérie des départements

La Loire-Atlantique, la Vendée, la Mayenne et le département de Maine-et-Loire figurent parmi les 15 départements métropolitains les moins touchés par la pauvreté à l'instar des

3 Les prestations sociales assurent un socle de revenu

Montants par type de revenus dans les Pays de la Loire selon le niveau de vie des ménages (en euros, par unité de consommation et par mois)



Lecture : le 1^{er} décile de niveau de vie s'élève à 985 euros, soit 644 euros de revenus déclarés, 384 euros de prestations sociales et 43 euros prélevés sous forme d'impôts.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2013.

départements bretons : leur taux de pauvreté varie entre 9,9 % et 11,5 % en 2013. À l'inverse, la Sarthe ressemble davantage aux départements de la grande couronne parisienne, du Centre-Val de Loire et de la Normandie. Son taux de pauvreté de 12,9 % est toutefois inférieur de 1,6 point au taux national.

Au sein des départements, les disparités territoriales sont marquées. Les sept plus grandes agglomérations de la région (Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Cholet, Laval, Le Mans et La Roche-sur-Yon) concentrent 174 800 personnes pauvres. Les contrastes sociaux y sont forts : populations aisées et pauvres s'y côtoient. Au final, le taux de pauvreté s'élève à 12,5 %. Certaines intercommunalités moins peuplées sont davantage touchées par la pauvreté : sept zones situées en périphérie des cinq départements concentrent des personnes en situation de fragilité sociale (figure 4, méthodologie).

À l'est de la région, des familles et des salariés plus exposés à la pauvreté ...

L'est du département de Maine-et-Loire, le nord et le sud de la Sarthe regroupent 33 700 personnes pauvres. Le taux de pauvreté y est plus élevé qu'en moyenne régionale. Le profil des personnes pauvres sur ces territoires est semblable au reste de la région. La pauvreté est cependant plus marquée pour toutes les catégories : elle est plus fréquente qu'en moyenne régionale pour les familles monoparentales (taux de pauvreté de 37 %), les jeunes (21 %) en particulier au nord de la Sarthe, les personnes seules (18 %) et les couples avec enfants (12 %).

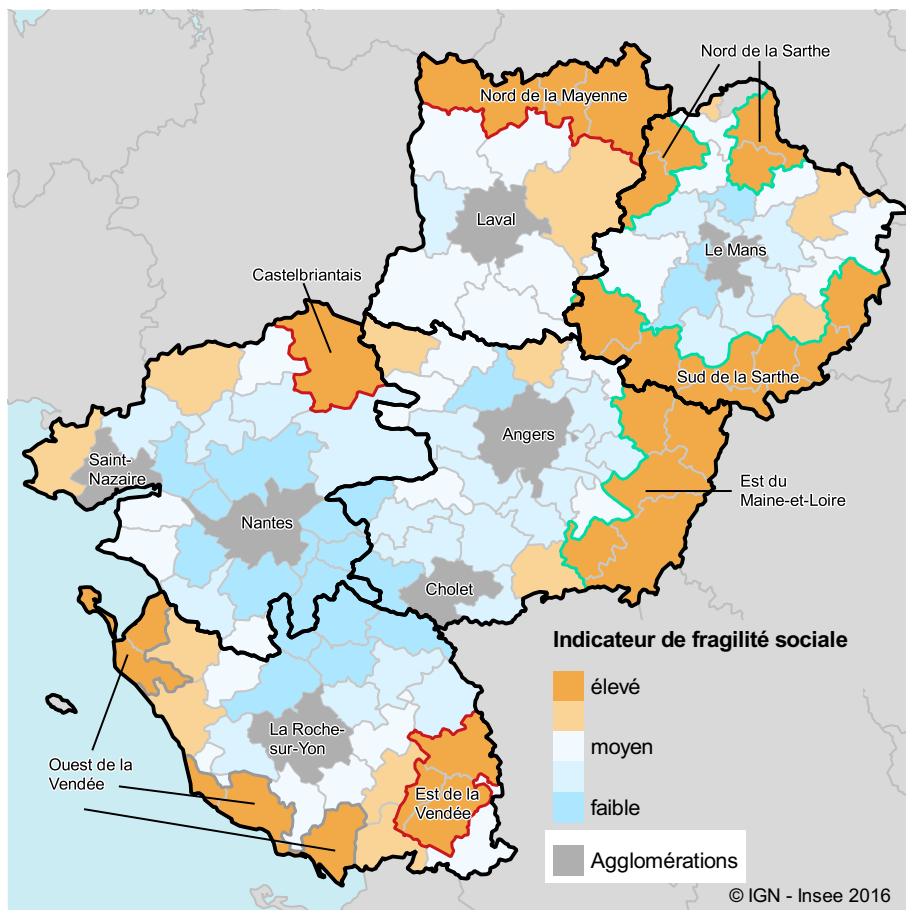
Comme dans la région, la moitié des personnes pauvres vit dans un ménage dont les salaires constituent l'origine principale des revenus déclarés. Cependant, leur taux de pauvreté est 3 points au-dessus du taux régional. Dans ces territoires, les salaires horaires sont plus faibles. Les conditions d'emploi sont également plus précaires, en particulier à l'est du département de Maine-et-Loire et au sud de la Sarthe où les emplois à durée déterminée et l'intérim sont plus répandus.

... en lien avec une baisse de l'emploi agricole et industriel

Ces territoires fortement agricoles perdent entre 65 % et 80 % des emplois dans ce secteur entre 1975 et 2012 (figure 5). L'industrie souffre également : dans le nord de la Sarthe, 37 % des emplois industriels disparaissent, 17 % dans l'est du département de Maine-et-Loire. Seul le sud de la Sarthe résiste. En 2012, ces territoires conservent 22 % des emplois dans l'industrie, contre 17 % au niveau régional. Par ailleurs, la tertiarisation de leur économie est moindre que dans la région : augmentation de 85 % des emplois en Maine-et-Loire et au sud de la Sarthe, de 51 % au nord de la Sarthe par rapport à 1975, contre + 124 % dans la région. Ce secteur est directement lié

4 Des habitants davantage fragilisés aux frontières des départements

Indicateur de fragilité sociale par EPCI en 2012



Champ : établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en géographie au 1/1/2015.

Sources : Insee, Recensement de la population (RP) 2012, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) 2012 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2012 ; CAF 2012.

à la population présente qui augmente moins sur ces territoires qu'au niveau régional. Reflet d'un déficit d'emplois sur place, de nombreux résidents de l'est du département de Maine-et-Loire se rendent au travail à Angers, tandis que ceux du nord de la Sarthe se tournent vers Alençon et Le Mans. Au contraire, le sud de la Sarthe offre du travail à des personnes résidant aux alentours.

Aux extrémités nord et sud de la région, les retraités davantage exposés...

Le nord de la Mayenne, la communauté de communes du Castelbriantais et l'est de la Vendée abritent 17 900 personnes pauvres. Ces territoires sont également plus touchés par la pauvreté que le reste de la région.

La part des personnes vivant dans des ménages déclarant principalement des retraites est nettement plus élevée qu'ailleurs. Le taux de pauvreté de ces populations est supérieur de 4 points à la moyenne régionale (soit 13 %). Certains ménages sont également plus pauvres qu'ailleurs : les familles monoparentales à l'est de la Vendée et dans le Castelbriantais (taux de pauvreté de 37 %) et les couples avec enfants, en particulier les familles nombreuses, dans le nord de la Mayenne.

Les ménages déclarant majoritairement des salaires sont plus en difficulté qu'en moyenne

régionale, mais moins qu'à l'est de la région. Les salaires sont plus faibles qu'en moyenne régionale au nord de la Mayenne et à l'est de la Vendée, en lien dans ce dernier territoire avec le grand nombre de contrats précaires. Dans le Castelbriantais et à l'est de la Vendée, ces salaires faibles peuvent également être liés au temps partiel féminin qui représente 37 % de l'emploi féminin, soit 3 points de plus que la moyenne régionale.

...et des pertes d'emplois et des départs de jeunes actifs

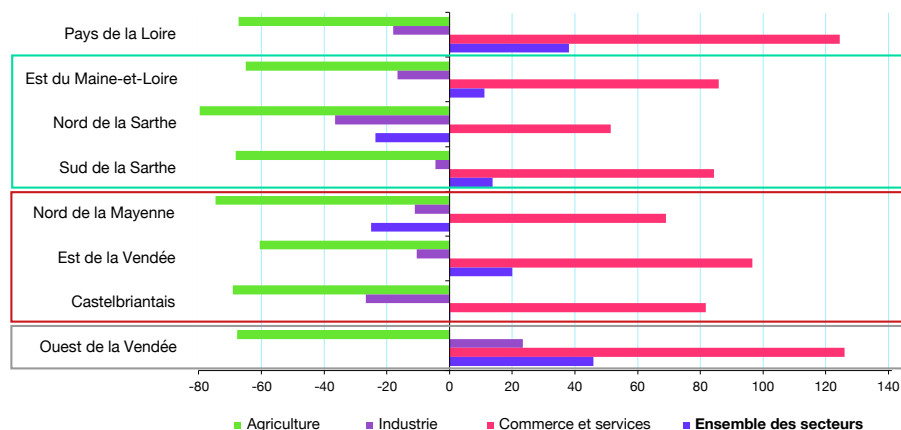
Ces trois territoires perdent également des emplois agricoles et industriels depuis 40 ans. Parallèlement, le nombre d'habitants âgés de 15 à 44 ans diminue depuis 20 ans, accentuant le vieillissement de la population.

En 40 ans, un quart des emplois du nord de la Mayenne disparaît. Dans le même temps, la population totale baisse de 8 %, essentiellement en raison du départ de jeunes. En plus des pertes d'emplois agricoles et industriels, le secteur tertiaire se développe moins (+ 69 % d'emplois) qu'au niveau régional. En 2012, seuls 51 % des emplois sont dans le secteur tertiaire, soit 20 points de moins qu'au niveau régional.

Depuis 1975, le nombre d'emplois de l'est de

5 Une perte d'emplois agricoles et industriels pas toujours compensée par la progression du tertiaire

Évolution du nombre d'emplois entre 1975 et 2012 en base 1975 par secteur d'activités économiques



Lecture : au nord de la Mayenne, le nombre d'emplois baisse de 25 % entre 1975 et 2012. Le nombre d'emplois agricoles baisse de 75 %, ces pertes sont en partie compensées par une hausse de 69 % des emplois dans le commerce et les services.

Source : Insee, RP 1975 et 2012.

la Vendée augmente de 20 % et stagne dans le Castelbriantais, contre une augmentation de 38 % dans la région. Ces deux territoires compensent la perte de 41 % de leurs emplois agricoles et industriels par une conversion dans le tertiaire. Cependant, en 2012, un emploi sur cinq reste dans l'industrie.

Signe d'un déficit d'emplois sur place, de nombreux habitants travaillent à l'extérieur, notamment dans le secteur tertiaire, emplois habituellement occupés à proximité de la résidence. Les navetteurs du nord Mayenne travaillent à Alençon, Laval et dans le Pays de Mayenne ; ceux de l'est de la Vendée se

déplacent à La Roche-sur-Yon et Niort et ceux du Castelbriantais à Nantes.

Sur le littoral vendéen, moins de populations pauvres

Le littoral vendéen concentre 13 500 personnes pauvres. Le taux de pauvreté est similaire à la moyenne régionale. Ce territoire de villégiature est fragilisé par la présence de nombreuses personnes âgées présentant des besoins potentiellement accrus (santé, dépendance, etc.). Les personnes en situation de pauvreté vivent plus souvent au sein d'un ménage déclarant principalement des retraites.

En revanche, la pauvreté parmi les personnes vivant dans un ménage déclarant principalement des salaires est moins forte que pour les autres territoires fragilisés (9 % en 2012), mais supérieure de 1 point à la moyenne régionale. Le littoral vendéen est économiquement dynamique.

L'emploi y croît fortement (+ 46 % entre 1975 et 2012), en particulier dans le tertiaire avec le développement du tourisme. Souvent saisonniers, ces emplois peuvent néanmoins être peu rémunérateurs. ■

Méthodologie et champ

Indicateur de fragilité sociale des territoires selon le profil de leurs habitants

Une analyse en composantes principales réalisée au niveau des communes de la région permet d'identifier les territoires abritant la plus forte proportion de populations fragilisées. Cette analyse a été précédemment exploitée dans l'Insee Analyses n°35 en partenariat avec l'ARS. Neuf indicateurs sont retenus : la part des enfants de moins de 6 ans, la part des personnes de 75 ans et plus, la part des jeunes de 18 à 24 ans non scolarisés et non diplômés, la part des ouvriers dans la population active, la part de familles monoparentales, la part des salariés à bas salaire, le taux de pauvreté, le niveau de vie médian, l'indice de Gini du niveau de vie (mesure des inégalités). Le premier axe de l'analyse constitue l'indicateur synthétique de fragilité.

Le champ couvert est celui des ménages dits ordinaires : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prisons, foyers, maison de retraite, etc.)

Définitions

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Il est le même pour tous les individus d'un même ménage. Le premier adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 UC et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC.

Le **revenu disponible** comprend les revenus d'activités salariées (y compris les indemnités de chômage), les retraites et pensions, les revenus du patrimoine, les revenus d'activités non salariées et les prestations sociales reçues, nets des impôts directs.

Le **niveau de vie médian** partage les personnes en deux groupes égaux : la moitié des personnes appartient à un ménage qui dispose d'un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur.

Le **taux de pauvreté monétaire** correspond à la part de la population sous le seuil de 60 %

du niveau de vie médian calculé sur la France métropolitaine. En 2013, le seuil de pauvreté par mois est de 1 000 euros pour une personne seule et de 2 100 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

Les **minima sociaux** sont les aides versées pour assurer un revenu minimal aux personnes en situation de précarité : revenu de solidarité active (RSA), allocation aux adultes handicapés (AAH), minimum vieillesse, etc.

L'**origine principale des revenus déclarés** permet d'identifier une catégorie sociale dominante dans le ménage en prenant le type de revenu qui représente la part la plus importante du revenu total déclaré par le ménage à l'administration fiscale. Six sous-populations sont distinguées en fonction de l'origine principale des revenus : salaires et traitements hors indemnités de chômage, indemnités de chômage, revenus d'activités non salariées, pensions de retraites, revenus du patrimoine et revenus déclarés négatifs ou nuls.

Cette étude est issue d'un partenariat entre l'Insee et la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) (François Laco, Raphaëlle Marie).

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédactrice en chef :
Myriam Boursier

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689
© INSEE Pays de la Loire
Décembre 2016

Pour en savoir plus :

- Chesnel H. et Legendre D., *Quartiers de la politique de la ville : cinq profils avec des enjeux spécifiques*, Insee Analyses Pays de la Loire, à paraître.
- Chesnel H. et Le Graët A., *Fragilités sociales et besoins en santé : des situations différenciées d'un territoire à l'autre*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 35, juillet 2016.
- Borzic M. et Clause A., *Un taux de pauvreté régional relativement faible, des disparités territoriales*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 14, juin 2015.
- Bonnefoy V. et Gicquaud N., *Pauvreté dans les Pays de la Loire : la crise accentue les inégalités sociales et territoriales*, Insee Pays de la Loire, Étude, n° 136, juin 2014.

